

Décision TARIF N° 2025-002**PORANT FIXATION DES TARIFS DE LOCATIONS DE SALLES****LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TOULOUSE**

Vu le Code de l'éducation ;
Vu la nomination de Madame Alexandra BERTRON par arrêté du 24 octobre 2024 en qualité de directrice de l'INSA Toulouse à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
Vu la délibération n°2 du Conseil d'Administration de l'INSA du 13 février 2025 portant délégation de pouvoir à la directrice, et notamment son article 6, alinéa 2 ;

Considérant les besoins des activités décrites en annexe de la présente décision ;

DECIDE**Article 1 :**

La directrice de l'INSA Toulouse fixe les tarifs présentés en annexe, pour les besoins des activités décrites en annexe.

Article 2 :

La présente décision prend effet à sa date de publication, après transmission au recteur de région académique, chancelier des universités.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'INSA Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

A Toulouse, le 02/12/2025



Alexandra BERTRON
Directrice de l'INSA Toulouse

Annexe – Présentation des tarifs

1/ Description de l'activité

Tarification des locations de salles de l'INSA Toulouse

2/ Tarifs

LOCATION DE SALLES

Désignation	Année civile 2026	Tarif Entité Publique	Tarif Entité Privée
Salle de classe	Demi journée (*)		
Salle d'examen	90,00 € HT		
Salle de TP	460,00 € HT		Dégressivité par jour
Salle d'exposition 1er étage restaurant	(*)(*)		
Amphi Léonard de Vinci	350,00 € HT		1 à 2 jours => tarif plein
Amphi Riquet	580,00 € HT	Réduction de 50% sur les tarifs	3 à 4 jours => Réduction de 15%
Amphi Fourier	580,00 € HT		5 jours et + => Réduction de 30%
Cafétéria	690,00 € HT		
Parking (Ex. : Food-truck avec 1 attente électrique...)	Journée (*)		
	460,00 € HT		
	60,00 € HT		

(*)sauf convention établie pour usage régulier
 (*)(*) tarif fixé par le Directeur selon la configuration de la salle

Coûts de la redevance d'occupation en €TTC/m²/an

Désignation	Année civile 2025	Année civile 2026
Batiments nus : Indice de référence des loyers (Ref : 2007 - T3 : 113,68)	144,51	145,77
Sociétés déjà hébergées sur site		
Surfaces activité tertiaire : bureaux, salles de réunions, ...		
Tarif arrondi pour les entreprises créées depuis plus de 2 ans	185,78	187,40
Tarif arrondi pour les entreprises en création ou créées depuis moins de 2 ans	106,16	107,08
Surfaces activité recherche : laboratoires, ...		
Tarif arrondi pour les entreprises créées depuis plus de 2 ans	200,00	220,00
Tarif arrondi pour les entreprises en création ou créées depuis moins de 2 ans	114,28	125,71
Nouvelles sociétés hébergées		
Surfaces activité tertiaire : bureaux, salles de réunions, ...		
Tarif arrondi pour les entreprises créées depuis plus de 2 ans	185,78	187,40
Tarif arrondi pour les entreprises en création ou créées depuis moins de 2 ans	106,16	107,08
Surfaces activité recherche : laboratoires, ...		
Tarif arrondi pour les entreprises créées depuis plus de 2 ans	240,00	240,00
Tarif arrondi pour les entreprises en création ou créées depuis moins de 2 ans	137,14	137,14

Coûts des charges facturées au réel

Désignation	Année civile 2025	Année civile 2026
Charges de fluides facturées au réel sur relevé de consommation	Refacturation selon tarif marché énergie souscrit par le SGE	
Charges environnées (Accueil, gardiennage, maintenance, entretien ménager, GER...)	Selon convention d'occupation des locaux	

Coûts des charges facturées au forfait (*) - € HT/m²/an

Désignation	Année civile 2025	Année civile 2026
Charges de fluides (Eau, électricité...)	30,00	30,00
Charges environnées (Accueil, gardiennage, maintenance, entretien ménager, GER...)	25,00	25,00

(*) - Facturation au forfait en raison d'absence de compteur individuel par occupant

